

# RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES 443

Date dépôt /  
modification 25/01/2024

Date validation 20/02/2024

## BACHELIER EN GESTION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN

FINALITÉ(S) ORGANISÉE(S)	Sans objet	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	6
SECTEUR	3. Sciences et techniques	DOMAINE D'ÉTUDES	18. Sciences agronomiques et ingénierie biologique
TYPE	COURT	CYCLE	PREMIER
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	180

### A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles dispensent un enseignement supérieur poursuivant une **finalité professionnalisante de haute qualification**, associant étroitement apprentissages pratiques et conceptualisation théorique. Les formations proposées s'effectuent au niveau du bachelier et du master (Décret « Paysage », Chap. II, Art. 4, § 1 et 3) ; elles visent le développement de compétences disciplinaires et transversales correspondant aux niveaux 6 (type court) et 7 (type long) du cadre francophone des certifications de l'enseignement supérieur. Dans la lignée du bachelier de transition, le master professionnalisant offre l'opportunité aux étudiants d'approfondir leur formation et de se spécialiser dans leur domaine.

Les **stages** en milieu professionnel constituent une dimension centrale de la formation dispensée par les Hautes Écoles. Ils permettent le développement progressif et intégrateur des compétences requises par l'exercice du métier, tout en autorisant une réflexion sur la pratique professionnelle. La réalisation du travail de fin d'études (TFE) ou du mémoire, qui trouvent dans les stages des terrains de choix, constitue l'aboutissement d'un parcours de formation valorisant pratique professionnelle et recherche s'y appliquant.

En phase avec la société et inspirées par ses enjeux actuels, les Hautes Écoles constituent des lieux privilégiés d'innovation et de création de savoirs. Elles remplissent cette mission de concert avec les communautés de référence, professionnelles et scientifiques, à partir d'un ancrage régional et dans une visée internationale. Les enseignants des Hautes Écoles, femmes et hommes de terrain aux profils variés, sont ainsi engagés dans des recherches-actions et des recherches appliquées qui constituent, avec l'accompagnement des apprentissages, le cœur de leur métier. Ces recherches nourrissent les formations dispensées et permettent l'émergence de nouveaux espaces de réflexion, de mutualisation de savoirs et d'action.

Sur le plan pédagogique, les Hautes Écoles forment des **praticiens réflexifs**, des professionnels capables d'agir dans des contextes en constante mutation et d'apporter à des problèmes complexes des réponses appropriées, créatives et innovantes. Pour assurer leurs formations, les Hautes Écoles déploient un **accompagnement de proximité** (groupes-classes, apprentissage par les pairs, tutorat, mentorat). Pour ce faire, elles recourent à une pédagogie centrée sur l'étudiant, qui prend pleinement la mesure des changements de paradigmes éducatifs, épistémologiques et socio-économiques de la société postmoderne, en privilégiant l'induction, le dialogue des savoirs de divers types (scientifiques, expérientiels, techniques), la discussion critique, la contextualisation des objets de savoir.

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mobilisées chacune autour de leur projet pédagogique, social et culturel qui caractérise leur identité propre, assurent enfin une mission éducative essentielle : former non seulement des professionnels innovants, créateurs, capables de faire face à la complexité et à la spécificité de leur environnement, mais aussi des **citoyens engagés et responsables**, soucieux de la durabilité, de la collectivité et de son bien-être. C'est pourquoi les Hautes Écoles valorisent, outre le développement de compétences professionnelles, l'acquisition de **compétences transversales**, de nature organisationnelle, relationnelle, communicationnelle et réflexive.

## **B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION**

Les bacheliers en gestion de l'environnement urbain exercent leurs activités professionnelles tant en Belgique qu'à l'étranger. Focalisés sur les enjeux du développement durable, ils participent à l'élaboration de solutions en matière de gestion de l'environnement et du territoire.

Ils sont compétents dans des domaines variés tels que l'écologie, la biodiversité, l'urbanisme, l'aménagement du territoire, la mobilité ou le patrimoine ainsi que dans des secteurs tels que la gestion de l'énergie, les déchets, le droit de l'environnement et l'expertise des végétaux.

Ils s'intègrent dans des milieux professionnels très variés : institutions et administrations publiques, secteurs associatifs, entreprises et bureaux d'études.

La formation du bachelier professionnalisant vise à :

- » préparer les étudiants à être des citoyens engagés, animés de valeurs démocratiques, humaines et relationnelles, tournés résolument vers le futur dans une démarche de développement durable ;
- » développer chez les étudiants les capacités d'adaptation et l'esprit critique nécessaires pour leur vie professionnelle ;
- » développer chez les étudiants des capacités d'analyse scientifique ;
- » amener les étudiants à être prêts à participer à la protection, à la gestion et à l'aménagement des territoires habités ;
- » former les étudiants au travail en équipe interdisciplinaire et élargir leur ouverture sur le monde notamment en les incitant à participer à des programmes d'échanges nationaux et internationaux.

## **C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION**

### **1. Informer, communiquer et travailler en équipe**

- » Rechercher, consulter, analyser, échanger et transmettre des informations techniques et/ou scientifiques
- » Élaborer des documents techniques adaptés à des publics cibles
- » Adapter ses interventions orales et écrites aux différentes situations professionnelles
- » Participer à la vulgarisation des connaissances techniques et/ou scientifiques. Développer des actions de formation ou de vulgarisation des concepts clés liés à la durabilité des espaces urbains
- » S'intégrer dans un travail d'équipe

### **2. S'engager dans une démarche de développement professionnel**

- » Participer à une pratique réflexive en s'informant et s'inscrivant dans une démarche de formation permanente
- » Développer un esprit critique
- » S'adapter aux évolutions technologiques, économiques et sociétales
- » Développer un réseau de contacts

### **3. Maîtriser les principes de base de la gestion**

- » Intégrer le contexte socio-économique et les spécificités du marché dans son domaine d'application
- » S'initier à la gestion d'entreprise
- » Comprendre et appliquer les aspects légaux et réglementaires de son champ d'activités
- » Maîtriser les bases de la gestion de projet
- » Comprendre les principes généraux qui régissent les marchés publics

**4. Intégrer des données multidisciplinaires en vue d'une gestion résiliente des territoires urbanisés.**

- » Maîtriser les bases scientifiques et techniques relatives à sa discipline
- » Identifier les problématiques, enjeux et parties prenantes d'une situation particulière
- » Élaborer des solutions, formuler des recommandations et proposer des actions
- » Évaluer et assurer le suivi d'actions mises en œuvre

**5. Utiliser et participer à l'élaboration d'outils permettant une gestion durable et raisonnée du territoire.**

- » Maîtriser les outils liés au fonctionnement d'un écosystème urbain et à sa productivité notamment dans le but d'améliorer le bien-être de la population ainsi que la biodiversité des écosystèmes urbains
- » Appréhender, comprendre et apporter des réponses aux grands enjeux environnementaux à travers l'élaboration ou l'utilisation d'outils de planification, de gestion et/ou d'évaluation dans des domaines variés tels que l'écologie, la biodiversité, l'urbanisme, l'aménagement du territoire, la mobilité ou le patrimoine ainsi que dans des secteurs tels que la gestion de l'énergie, des déchets et de l'eau
- » Être capable d'utiliser les outils adaptés pour animer et/ou coordonner des projets citoyens ainsi que pour impliquer les citoyens dans les processus démocratiques de participation et de concertation